

un crime de la mépriser. J. C. condamne l'abus, mais non pas la chose. Mais voici qui prouve plus clairement encore, qu'on doit porter le même respect à la parole de Dieu reçue par tradition, qu'à la parole de Dieu écrite. St. Paul, 2. Thess. ch. 3. v. 6. " Nous vous ordonnons, au nom de J. C., de vous séparer " d'entre ceux de nos frères, qui se conduisent d'une manière " déréglée et non selon la tradition qu'ils ont reçue de nous." St. Paul, Cor 11. 2. " Je vous loue, mes frères, de ce que.. " vous gardez les traditions que je vous ai données." St. Paul, 2. Thess. 2. 14. " Demeurez fermes et conservez les Traditions que vous avez apprises, soit par nos paroles, soit par notre lettre."

Donc, il faut croire à la Tradition autant qu'à l'Écriture

Vous dites que l'Église prétend commander : Si l'Église n'a pas droit de commander, pourquoi donc J. C. a-t-il dit : " Celui " qui n'écoute pas l'Église doit être regardé comme un payen " et un publicain. St. Matth. c. 18. 17. Que faisoit l'Église avant " que les Évangélistes eussent écrit, lorsqu'elle disoit : il a paru bon au St. Esprit et à nous. " Act. 15. 28. Les Docteurs se trompent, dites-vous. Sans doute, tout homme est faillible ; la preuve en est forte chez vous. C'est précisément pour cela qu'il a fallu que J. C. établît un tribunal infallible, afin qu'on " ne se laissât pas aller, comme des enfants, à tout vent de doctrine. " St. Paul, Eph. 4. 14. Ce tribunal infallible, c'est l'Église : " celui qui vous écoute, m'écoute, et celui qui vous " méprise, me méprise. Luc. 10. 16.

Vous ne vous en retirez pas mieux dans cette citation de l'Apoc. 1. 19. Ce texte prouve que St. Jean reçut ordre d'écrire ce qu'il voyoit et ce qu'il verroit, rien de plus ; le même St. Jean assure qu'il n'a écrit que pour se rendre aux désirs des habitans de l'Asie Mineure. On diroit vraiment que vous voulez nous abuser, ou nous amuser. . . . C'est l'Esprit Saint, dites-vous, qui a inspiré les Apôtres ; mais dites-moi, est-ce l'Esprit St. qui a aussi inspiré St Jacques dont quelques-uns des vôtres ont rejeté les écrits parcequ'ils prouvent trop clairement contre vous ? . . . Vous méprisez les Saints, vous n'aimez pas à voir notre Calendrier chargé des noms des Saints. Il me semble que cette vérité devrait plutôt vous encourager à vous mettre des nôtres ; si votre religion ne produit point de Saints, à quoi donc est-elle bonne ? mais, abstraction faite de vos mépris dans une chose aussi importante, que faites-vous vous-mêmes des Saints qui sont dans votre Calendrier ? n'est-ce pas pour les honorer

que v  
ard, S  
testan  
P. 2. l  
on ; je  
docteur  
celui-  
quoi d  
tes ? l  
chose  
Est-co  
che à  
nature  
claire  
ment  
sur les  
le mor

Vous  
un gra  
tholique  
vous p  
enfin,  
tous les  
liques  
mi les  
été et  
mes sa  
quelle  
ils se  
qui s'  
des h  
l'Égli  
me il  
J. C.  
prouv  
l'Égli  
qu'un  
glise  
est d  
Si  
chose